

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

INCa  
Institut national du cancer

#### **Décision du 23 avril 2015 portant labellisation d'un centre d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte et pédiatrie**

NOR : AFSX1530369S

La présidente de l'Institut national du cancer,  
Vu les articles L. 1415-2 (5°) et D. 1415-1-8 du code de la santé publique;  
Vu la procédure générique d'identification par l'Institut national du cancer (INCa) d'organisations œuvrant dans le domaine du cancer, approuvée par son conseil d'administration en date du 16 octobre 2009;  
Vu le plan Cancer 2014-2019;  
Vu l'appel à candidatures intitulé « Labellisation de centres d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte/pédiatrique (CLIP<sup>2</sup>) 2015-2019 » publié sur le site internet de l'INCa;  
Vu le dossier de candidature transmis à l'INCa par le centre de référence régional en cancérologie, GCS C2RC, groupement de coopération sanitaire, dont le siège est situé CHRU de Lille, hôpital Calmette, pavillon Christiaens, boulevard du Professeur-Jules-Leclercq, 59037 Lille Cedex, organisme de rattachement du centre d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte et pédiatrie tel que décrit à l'article 1<sup>er</sup> ci-après;  
Vu l'avis du comité consultatif d'experts internationaux,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Compte tenu de sa capacité jugée suffisante à accomplir les missions et à tenir les engagements prévus par l'appel à candidatures intitulé « Labellisation de centres d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte/pédiatrique (CLIP<sup>2</sup>) 2015-2019 », le centre d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte et pédiatrie dont les sites principaux et les sites partenaires sont les suivants :

Sites principaux :

- centre d'investigation clinique, CIC 1403 INSERM, hôpital cardiologique (CHRU Lille);
- unité de recherche clinique (centre Oscar-Lambret);

Sites partenaires :

- département d'hématologie, hôpital Claude-Huriez (CHRU Lille);
- département de pneumologie et d'oncologie thoracique, hôpital Albert-Calmette (CHRU Lille);
- département d'oncologie médicale, hôpital Claude-Huriez (CHRU Lille);
- département de dermatologie, hôpital Claude-Huriez (CHRU Lille);
- centre d'investigation clinique, CIC 1403, unité pédiatrique, hôpital Jeanne-de-Flandre (CHRU Lille);
- unité de recherche clinique et unité pédiatrique (centre Oscar-Lambret),

est labellisé par l'INCa.

#### Article 2

La labellisation est accordée pour une durée de quatre ans courant à compter de la notification de la présente décision.

Article 3

La présente décision de labellisation est publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité* et diffusée sur le site internet de l'INCa.

Fait le 23 avril 2015, en deux exemplaires.

*La présidente,*  
A. BUZYN